

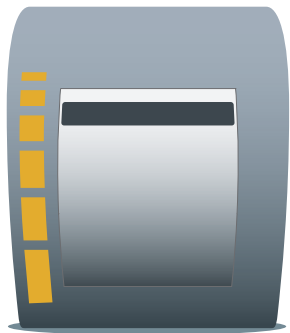
MODE D'EMPLOI // 2018 //

DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES



COLLECTE DES DÉCHETS

NOYER RENARD

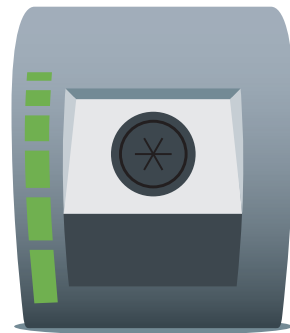


Jetez vos déchets en vrac sans sac plastique.



EMBALLAGES ET PAPIERS :

Bouteilles, sacs, sachets et contenants plastique ou aluminium, emballages carton, boîtes de conserve, bombes aérosols, journaux/magazines, papiers d'écriture, enveloppes blanches, suremballages, blisters, films, pots et barquettes en plastique ou polystyrène.

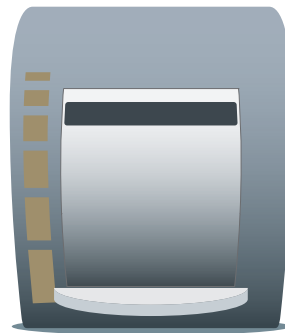


Jetez vos déchets en vrac sans sac plastique.



VERRE :

Bocaux, bouteilles, flacons.



En cas de doute, jetez vos déchets dans la poubelle des ordures ménagères.



ORDURES MÉNAGÈRES :

Restes alimentaires

DÉCHÈTERIES

Encombrants, déchets du bricolage ou du jardinage, déchets toxiques, gravats et matériaux divers, appareils électroménagers.

GRATUIT SUR PRÉSENTATION D'UN BADGE D'ACCÈS.

Procurez-vous le badge du Siredom auprès du service déchets 29 quai de l'industrie à Athis-Mons.

Déchèterie du Siredom de Morangis / Voie du Cheminet – Morangis.

Horaires d'été du 1^{er}/04 au 14/10 :

Du lundi au samedi : 9h-12h / 13h-18h, dimanche et jours fériés : 9h-12h

Horaires d'hiver du 15/10 au 31/03

Du lundi au samedi : 9h-12h / 13h-17h, dimanche et jours fériés : 9h-12h

Fermeture les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

NOUVEAU ! DÉCHÈTERIE MOBILE À ATHIS-MONS

Une déchèterie mobile s'installe chaque jeudi sur le parking de la recyclerie de 13h30 à 16h30 (29 Quai de l'Industrie à Athis-Mons). Hors gravats, déchets d'activités de soin, batteries et piles.

Carte de déchèterie obligatoire.

Fermé les jours fériés

RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Mardi 16 janvier	Mardi 22 mai	Mardi 7 août	Mardi 23 octobre
Mardi 6 février	Mardi 29 mai	Mardi 14 août	Mardi 30 octobre
Mardi 20 mars	Mardi 5 juin	Mardi 21 août	Mardi 6 novembre
Mardi 27 mars	Mardi 12 juin	Mardi 28 août	Mardi 13 novembre
Mardi 3 avril	Mardi 19 juin	Mardi 4 septembre	Mardi 20 novembre
Mardi 10 avril	Mardi 26 juin	Mardi 11 septembre	Mardi 27 novembre
Mardi 17 avril	Mardi 3 juillet	Mardi 18 septembre	Mardi 4 décembre
Mardi 24 avril	Mardi 10 juillet	Mardi 25 septembre	Mardi 11 décembre
Mardi 1 ^{er} mai	Mardi 17 juillet	Mardi 2 octobre	
Mardi 8 mai	Mardi 24 juillet	Mardi 9 octobre	
Mardi 15 mai	Mardi 31 juillet	Mardi 16 octobre	

Maximum 5 fagots attachés (150x10 cm) et 5 sacs ouverts de 100 litres

Les végétaux doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte.

Il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors des jours de collecte.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Vendredi 12 janvier	Vendredi 20 avril	Vendredi 27 juillet	Vendredi 2 novembre
Vendredi 26 janvier	Vendredi 4 mai	Vendredi 10 août	Vendredi 16 novembre
Vendredi 9 février	Vendredi 18 mai	Vendredi 24 août	Vendredi 30 novembre
Vendredi 23 février	Vendredi 1 ^{er} juin	Vendredi 7 septembre	Vendredi 14 décembre
Vendredi 9 mars	Vendredi 15 juin	Vendredi 21 septembre	Vendredi 28 décembre
Vendredi 23 mars	Vendredi 29 juin	Vendredi 5 octobre	
Vendredi 6 avril	Vendredi 13 juillet	Vendredi 19 octobre	

Bois, ferraille, gros cartons. Ne sont pas collectés les pneus, pots de peinture, gravats, déchets de chantier, sanitaires, batteries, bouteilles de gaz, appareils électroménagers...

Le volume maximum est de 2m³ par enlèvement.

N'emballez pas vos petits encombrants dans des sacs afin que leur nature puisse être contrôlée.

Les encombrants doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte.



